



FICHE MARCHÉS
M_2831

HYGIÈNE 4D

Dératisation, Désinsectisation,
Désinfection et Dépigeonnisation

Prestations préventives et curatives pour lutter contre les parasites et les animaux nuisibles. Produits et techniques adaptés alliant efficacité et sécurité.

Titulaires

- Lots 1, 2, 3 et 5 : OMS SYNERGIE
Contact : benoit.riera@oms-synergie.com



- Lots 4 et 6 : AVIPUR
Contact : emmanuel.louis@avipur.com



Moyens d'accès



GROUPEMENT DE
COMMANDES



CENTRALE D'ACHAT
A compter du 1^{er} juillet 2023

Durée du marché



3 ans

29 mars 2023 au 31 décembre 2026



MARCHÉ ACTIF

Descriptif du marché

Luttez et prévenez l'infestation de plusieurs espèces différentes de nuisibles : rongeurs, insectes, volatiles.



Prestations préventives et curatives et prestations de désinfection des espaces contaminés par ces nuisibles.

- Prestations préventives effectuées par le titulaire en **obligation de résultat**.
- Prestations curatives effectuées en **obligation de moyen**.

En complément des obligations de résultat et de moyen, le titulaire a également une **obligation de conseil** envers l'établissement. Il s'engage également à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer un niveau de service optimal durant la période d'exécution de l'Accord Cadre.

Les points forts

- Des délais d'intervention rapides.
- Une démarche d'information et de conseil auprès du personnel de l'établissement.
- Des prestations complémentaires : audit de sanitation, lutte contre d'autres types de nuisibles, entretien des DEIV.
- Le respect des réglementations en vigueur : lutte raisonnée, utilisation de produits biocides.



Expertise hospitalière

Ce marché a été élaboré par des experts de la filière services.

HYGIÈNE 4D

Lots géographiques

- Lot 1 : Ile de France
- Lot 2 : Nord : Haut-de-France et Grand Est
- Lot 3 : Ouest : Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Val de Loire
- Lot 4 : Sud-Ouest : Région Nouvelle Aquitaine
- Lot 5 : Centre-Est : Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes
- Lot 6 : Sud-Est : Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur



Descriptif

Dératisation

Actions préventives en adéquation avec les principes d'usage de la lutte raisonnée :

- Diagnostic et analyse des risques de l'établissement : mesures d'hygiène en place, analyse de l'étanchéité des bâtiments, rangement, environnement, prise en compte de l'historique et des travaux en cours.
- Mise en place et entretien de monitoring et/ou de pièges pour surveiller l'apparition de rongeurs par zone et/ou mesurer le niveau de passage ou l'ampleur d'une infestation.
- Action de conseils et recommandations aux interlocuteurs de l'établissement afin de réduire les risques de présence de rongeur.

Désinsectisation

Eliminer ou éloigner les différentes espèces d'insectes :

- Détection de la nature des nuisibles et évaluations des causes/origines de leur prolifération.
- Choix des produits, méthodes et dispositifs de lutte en adéquation avec l'environnement.
- Mise en œuvre d'une action rémanente de longue durée et protéger ainsi les locaux de toute nouvelle invasion.

Dépigeonnisation

Mise en place des mesures répulsives en conformité avec la législation, visant à dissuader ou empêcher les pigeons ou autres espèces de volatiles à venir s'installer dans un environnement précis, en installant des dispositifs venant interdire l'accès à des perchoirs ou lieux de nidification.

Désinfection

Eliminer les germes et autres éléments infectieux et pathogènes (virus, microbes, bactéries...) qui pourraient apparaître et se propager à la suite de la présence de nuisibles.



Bon usage

- Avant le démarrage de la prestation, une visite de site sera organisée avec le titulaire afin que celui-ci puisse prendre connaissance des caractéristiques des locaux et bâtiments ainsi que des surfaces exactes.
- **Les prestations préventives** sont des interventions programmées sur une période annuelle par l'établissement et en accord avec les préconisations du titulaire suite à la visite initiale des sites.
- **Les prestations curatives** sont des prestations ponctuelles réalisées à la demande de l'établissement suite au constat d'une infestation de nuisibles. Elles représentent des traitements à mettre en œuvre pour maîtriser une infestation de nuisible dans les locaux des établissements de manière à la maintenir au-dessous d'un seuil de risque compatible avec la nature des activités.



Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible en demandant une convention de mise à disposition du marché via l'automate de la centrale d'achat dans l'espace adhérents UniHA.

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relation Etablissements à contact@uniha.org.



Informations auprès de la filière Services :



ACHETEUR : Morgane GIORGI

morgane.giorgi@uniha.org - Tel : 06 07 48 14 89

ASSISTANTES ACHATS : Laëticia RUBEAUX et Virginie ROCHER

laetitia.rubeaux@uniha.org et virginie.rocher@uniha.org

Tel : 02 40 84 60 28

